

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00203**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DE LA TRANSITION  
ENERGETIQUE**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 42

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,  
M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON,  
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND,  
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Roland GOUJON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Marc JANDOT

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Christian FAYOLLE,  
M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 17 juin 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160518-D20160020310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160617

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016**

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

Saint-Etienne Métropole est engagée dans une politique de transition énergétique ambitieuse qui implique la participation des habitants et des acteurs professionnels du territoire. A ce titre, Saint-Etienne métropole souhaite soutenir les associations engagées dans le domaine de l'énergie et du climat, et qui souhaitent développer des projets dans la Communauté Urbaine.

#### **Demande de subvention du CIRIDD**

Le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable, a été créé en janvier 2005 à l'initiative de Saint-Etienne Métropole, du Conseil Régional de Rhône-Alpes et du Conseil Général de la Loire. Depuis sa création, le CIRIDD est soutenu par Saint-Etienne Métropole, signe de l'engagement de notre agglomération en faveur du développement durable.

Les actions inscrites par le CIRIDD dans son plan stratégique contribueront à insuffler une dynamique d'innovation et de partenariats multi-acteurs renforcés, basée sur une meilleure utilisation des connaissances et sur le partage des savoirs et savoir-faire locaux en matière de développement durable.

En 2016, cette association sollicite le concours financier de Saint-Etienne Métropole pour animer un projet d'économie circulaire multi-acteurs pour le quartier Tarentaize-Beaubrun Couriot pour un montant de 15 000 €.

#### **Demande de subvention de Forum Eco-cité**

L'association Forum Eco-cité a pour but de :

- « Faire se rencontrer » des citoyens, professionnels de la ville, architectes, paysagistes, urbanistes, élus, techniciens, associations, institutions, écoles professionnelles..., afin de créer un lieu de débat transversal autour des thématiques de la « ville durable » et des enjeux « énergie-climat » sur le périmètre de l'agglomération de Saint-Etienne,
- encourager la prise de conscience des citoyens, de l'aménagement urbain, pour créer une dynamique « du bas vers le haut » et faciliter l'implication des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- construire des réponses alternatives et novatrices pour aller vers une transition énergétique alliant sobriété, créativité sociale, modes coopératifs et nouveaux liens sociaux.

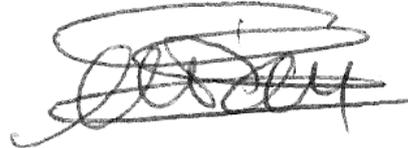
Saint-Etienne Métropole souhaite soutenir les actions de l'association à hauteur de 1 000 euros en 2016 pour l'animation de temps d'échange et de voyages d'étude sur la ville durable.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une subvention au CIRIDD pour un montant de 15 000 €,**
- **autorise le versement d'une subvention au Forum Eco-cité pour un montant de 1 000 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de partenariat afférente à la demande de subvention du CIRIDD,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents afférents à ces opérations,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 du budget développement durable de l'exercice 2016.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaëli PERDRIAU